

2^{ème} année médecine dentaire

Introduction à l'odontologie

conservatrice

Dr ATAILIA .I

Introduction

- La pratique de l'art dentaire a largement évolué depuis l'antiquité jusqu'à la troisième millénaire, aujourd'hui un rêve se réalise: la médecine dentaire.
- L'évolution de la santé buccodentaire conditionnera la nature de la pratique dentaire ainsi que la formation des praticiens.
- L'approfondissement des connaissances médicales a conduit les chercheurs à diviser leurs activités en plusieurs disciplines et de ce fait *l'odontologie conservatrice / endodontie est l'une des branches de la médecine dentaire.*

1- Aperçu historique sur la dentisterie

- **Antiquité:** le papyrus découvert par Edwin Smith (-3000) est le plus ancien document médical connu et qui contient la description de plusieurs traitements dentaires.
- **Moyen âge:**
 - **Al Razi** conseille le nettoyage des dents après chaque repas.
 - **Abu Elquasim** dans son ouvrage majeure « Altasrif » est le premier à décrire l'extraction dentaire, mais uniquement à réaliser lorsque tous les autres traitements moins invasifs ont échoué. « *le serviteur* »
 - **À la renaissance:** **Ambroise Paré** innovait de nouvelles techniques, il reconnaît l'art dentaire comme une vraie spécialité.
 - La pratique de l'odontologie moderne commence avec les travaux de **Pierre Fauchard** dans son œuvre majeure « le chirurgien dentiste ou le

traité des dents » où il y présente l'utilisation de la fraise pour tailler les dents.

2- Définitions :

▪ L'odontologie conservatrice : OC

C'est une science relative à la biologie et aux affections de l'email, de la dentine et de la pulpe ; à leurs complications ainsi qu'aux thérapeutiques conservatrices, préventives et curatives qui s'y appliquent.

▪ La dent:

- La notion de dent comme entité anatomique doit être dorénavant abandonnée, on parle actuellement de l'organe dentaire (odonte+parodonté)
 - On peut définir la dent comme un organe buccal organo-minéral d'une très grande dureté servant à la préhension, à la rétention et au broyage des aliments.
 - Quel que soit le type de dent (incisive, canine, prémolaire, molaire), la dent se divise en deux parties :
- une couronne au dessus de la gencive et
 - une racine logée dans la gencive, dans une cavité de l'os maxillaire ou mandibulaire.
 - Ces deux parties sont séparées par le collet.

▪ L'organe dentaire:

L'organe dentaire est une entité composée de multiples tissus dont chacun est doté d'une structure et d'une physiologie particulière qui leur permet d'assurer leurs propres défenses et par conséquent la défense de tout l'organe dentaire.

▪ L'endodontie: (selon l'académie canadienne d'endodontie)

- L'endodontie est une discipline de la médecine dentaire concernée par la morphologie, la physiologie et la pathologie de la pulpe dentaire et des tissus péri radiculaires.

- Son étude et sa pratique couvrent les sciences cliniques de base comprenant la biologie de la pulpe normale, l'étiologie, le diagnostic, la prévention et le traitement des lésions et maladies de la pulpe et des tissus péri radiculaires qui y sont associés.

Le premier objectif de la thérapie endodontique est de préserver une dent qui autrement pourrait être

perdue à cause de problèmes pathologiques pulpaire ou péri radiculaires.

3- Les principes de l'OC/E :

- **Le diagnostic:** l'évolution des moyens de diagnostic a permis le développement de nouvelles techniques moins invasives pour l'organe dentaire.

- **Prévention et interception:** les moyens de prévention de la carie dentaire ont énormément évolué (les moyens d'hygiène, l'utilisation du fluor....), ces différentes mesures sont entretenues soit pour empêcher l'installation de la carie (interception) soit pour stopper son évolution et prévenir les éventuelles complications.

- **La préservation:**

Quelque soit le type de la thérapeutique pratiquée sur l'organe dentaire , la préservation des structures saines (tissus durs non infectés, pulpe dentaire) ainsi que le respect des structures parodontales est une obligation pratique.

- **La restauration:**

La restauration d'une dent constitue au jours d 'hui un acte thérapeutique à part entière, c'est un acte qui va permettre de conserver la dent sur l'arcade, de réparer la perte de substance occasionnée par la carie le plus souvent rendant à la dent son aspect, sa fonction et son

esthétique. Différents matériaux sont utilisés (composite, amalgame, ciment verre ionomère...)

CONCLUSION :

La dent est un organe précieux qui assure de nombreuses fonctions : la mastication, la phonation et l'esthétique, son préservation est nécessaire, à cet effet l'odontologie conservatrice et l'endodontie sont présentes au service de la santé.

Références :

- J.C. HERS. Enseignement d'odontologie conservatrice Tome 1
- Bull. Acad. Natle. Dent. 2007, 10.